

Prise de position sur la Santé Planétaire (ou Planetary Health)

Les progrès réalisés au cours des dernières décennies en matière de santé générale et d'espérance de vie pourraient être menacés par le dépassement des limites planétaires, et notamment par le changement climatique et la diminution de la biodiversité. Il en résulte que le secteur des soins de santé devra non seulement s'adapter aux conséquences sanitaires prévisibles des dommages environnementaux, mais devra en plus réfléchir en tant que coresponsable des émissions et de la consommation des ressources. Selon les connaissances actuelles sur le fonctionnement du système terrestre, les déterminants écologiques de la santé doivent être intégrés dans le concept de santé. La santé doit donc être comprise sous l'angle de l'interdépendance de tous les êtres vivants. Cette nouvelle vision pluridisciplinaire de la santé débouche sur le concept de « Santé Planétaire (ou Planetary Health) », qui souligne l'importance pour toutes les actrices actives et tous les acteurs actifs dans le domaine de la santé de s'engager à respecter les limites planétaires. L'objectif d'un système de santé durable est de permettre une vie bonne – couvrir les besoins fondamentaux de toutes et tous et garantir le bien-être de chacun-e dans un but d'équité dans toutes ses dimensions – dans le respect des limites planétaires. (Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), 2022)

Dans sa prise de position "Développement durable du système de santé" (2019), l'Académie Suisse des Sciences Médicales préconise la poursuite du concept de "triple objectif". Celui-ci indique que l'intégration des objectifs médicaux et économiques est indispensable et que la réalisation de l'objectif global ne peut pas être atteinte si l'une des dimensions est supprimée. L'ASSM formule les trois objectifs suivants avec leurs sous-objectifs :

Objectif 1 : Un bon état de santé de la population

- Les soins de santé sont axés sur le principe de solidarité.
- La population dispose d'un niveau élevé de compétences en matière de santé.

Objectif 2 : Des soins de santé de qualité pour toutes les patientes et tous les patients.

- Les soins de santé placent les préoccupations des patient-e-s au centre de leurs préoccupations.
- Les soins de santé sont basés sur des données probantes.

Objectif 3 : une gestion responsable des ressources financières, humaines et naturelles

- Le financement public du système de santé ne porte pas atteinte aux autres tâches de l'État.
- Les coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS) du système de santé sont présentés de manière transparente et répartis de manière adéquate entre les parties prenantes.

Les actrices et acteurs du système de santé sont appelé-e-s à apporter leur contribution à la réalisation de cet objectif. Ainsi, la Fédération des médecins suisses (FMH) a adopté en 2021 le document "Santé Planétaire : stratégie sur les possibilités d'action du corps médical en Suisse concernant le changement climatique". Ce document définit et nomme des objectifs et des mesures possibles dans les domaines de l'information, de la réduction, de l'adaptation et du rôle de modèle.

En tant que profession, l'ergothérapie a également le devoir de se pencher activement sur cette thématique et de trouver sa position (World Federation of Occupational Therapists (WFOT), 2018). Dans l'une des premières études, Valérie Lafond et Marie-Josée Drolet (2021) ont examiné les pratiques professionnelles durables des ergothérapeutes au Québec (Canada). L'ASE s'interroge également sur ses missions et son rôle par rapport à la Santé Planétaire.

Niveaux d'action

La réflexion sur les possibilités d'action peut avoir lieu à trois niveaux différents, ces niveaux s'influençant mutuellement (Göbel, 2017) :

- Niveau du public (niveau macro avec des considérations d'éthique du discours)
- Niveau de l'institution (niveau méso avec des réflexions d'éthique sociale)
- Niveau de l'individu (niveau micro avec des considérations d'éthique individuelle)

Niveau du public

Niveau macro
<p><i>Pratiques professionnelles durables pour l'ergothérapie, identifiées par Lafond & Drolet (2021)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → S'engager socialement → Faire de la recherche → Prendre des mesures politiques
<p><i>Pratiques professionnelles durables possibles pour l'ergothérapie en Suisse, identifiées par l'ASE (2023)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Promouvoir des projets sociaux → Lancer et soutenir des projets de recherche → Lancer et soutenir des interventions politiques, par exemple, possibilité d'utiliser des moyens auxiliaires de seconde main (remboursement).

Niveau de l'institution

Niveau méso
<p><i>Pratiques professionnelles durables pour l'ergothérapie, identifiées par Lafond & Drolet (2021)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Utiliser de manière appropriée le matériel clinique et de soutien pour les ergothérapeutes → Utiliser le papier de manière appropriée → Faire du compostage → Gérer l'énergie de manière appropriée → Participer aux activités des comités verts → L'utilisation de matériaux qui ne sont pas nocifs pour la santé des client-e-s et des collaboratrices ou collaborateurs

Pratiques professionnelles durables possibles pour l'ergothérapie en Suisse, identifiées par l'ASE (2023)

- Privilégier les matériaux durables
- Récupérer les matériaux (recycler)
- Évaluer de manière critique la nécessité des imprimés (cours, manifestations, réunions, matériel d'information)
- Favoriser l'utilisation optimale de l'espace (utilisation commune, cabinets de soins intégrés)
- Encourager une utilisation optimale des appareils, minimiser les achats en double (utilisation commune, cabinets de soins intégrés)
- Numériser avec modération (tenir compte du bilan énergétique)
- Créer des incitations à l'utilisation des transports publics (règlement des frais)
- Privilégier les réunions en ligne lorsque c'est possible et judicieux.
- Suivre les recommandations concernant la pénurie d'électricité (appliquer les conseils d'économie d'énergie)
- Elaborer et publier des conseils pour une pratique durable (ASE)
- Publier les liens et les réseaux existants sur le site web (ASE)
- Tenir compte de la disponibilité régionale lors de l'achat de matériel
- Tenir compte de la disponibilité régionale lors de l'utilisation des services de serveur
- Aller chercher les connaissances des pairs et les rendre accessibles, encourager les réunions de réseau et y participer activement (par exemple les communautés de pratique, les intervisions, les réunions ou les journées de section, etc).
- Prendre en compte les aspects écologiques lors de la planification des manifestations (déplacement, restauration, aménagement des locaux, matériel)
- Mise par écrit de directives contraignantes (engagement volontaire ASE)
- Créer un mandat/une fonction :
suivre les nouvelles connaissances en matière de Santé Planétaire
- Visualiser et évaluer les recommandations de la Confédération
- Lutter contre la surconsommation de soins (projet Smarter Medicine)

Niveau de l'individu

Niveau micro

Pratiques professionnelles durables pour l'ergothérapie, identifiées par Lafond & Drolet (2021)

- Se former et former les autres
- Promotion d'activités durables et d'achats écologiques chez les client-e-s
- Réduire l'impact des transports dans le cadre de leur fonction

Pratiques professionnelles durables possibles pour l'ergothérapie en Suisse, identifiées par l'ASE (2023)

- Suivre les débats actuels
- Evaluer la nécessité et l'acceptation des moyens auxiliaires et les remettre en question de manière critique (éviter la surconsommation)
- Se rendre au travail en transports publics, à vélo ou à pieds

Il n'est guère surprenant que la plupart des possibilités d'action soient identifiées au niveau méso. Alors qu'au niveau macro, le débat s'inscrit dans une perspective à plus long terme, au niveau institutionnel, des règlements et des accords communs permettent déjà de mettre en œuvre des mesures à court et moyen terme.

Dans le sens d'un engagement volontaire, l'ASE va se pencher sur les possibilités d'action internes à l'association.

Au niveau micro, l'ASE voit des aspects critiques d'éthique individuelle, qui sont expliqués plus en détail ci-dessous.

Réflexion critique sur le niveau micro

Comme les participant-e-s à l'étude de Lafond et Drolet, l'ASE émet de sérieuses réserves quant à l'imposition de la durabilité dans le cadre de la relation thérapeutique (Lafond & Drolet, 2021).

Les mesures prônées dans les prises de position avec des "co-bénéfices" pour la santé et l'environnement (FMH 2021, SAMW 2022) ne sont pas si faciles à identifier dans la réalité. Elles dépendent en grande partie de ce qui est considéré comme favorable à la santé. Ce flou place l'ergothérapie dans un champ de tension avec l'approche centrée sur la cliente ou le client, profondément ancrée dans la profession.

Dans son concept "Illuminating the dark side of occupation", Twinley demande que l'on découvre et étudie encore plus d'occupations en rapport à l'ergothérapie qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Ces occupations ne doivent être ni jugées ni condamnées (Twinley, 2021). L'accent est mis en particulier sur les occupations qui sont autodestructrices en termes de dommages physiques et/ou socialement indésirables. Néanmoins, ces occupations peuvent être significatives pour les client-e-s et doivent donc être davantage prises en compte dans l'activité, la recherche et la formation en ergothérapie. Chaque occupation a un niveau de valeur personnelle et entraîne en même temps des conséquences. Ces conséquences sont visibles dans les réactions de l'environnement physique, social et culturel. Une occupation ayant une valeur positive pour l'individu peut avoir des conséquences négatives et vice versa (Morris, 2021). Dans le contexte du comportement nuisible au climat, la désirabilité sociale est particulièrement importante.

La gestion des objectifs et des occupations qui sont significatifs pour les client-e-s, mais qui entrent en conflit avec nos valeurs personnelles, n'est pas nouvelle. Citons par exemple le désir de fumer de manière autonome ou les occupations liées au rôle de chasseur. Dans le débat sur les comportements nuisibles au climat, le niveau social vient s'ajouter. Il apparaît clairement dans la définition de la durabilité telle qu'elle a été formulée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dès 1987 : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins". La dimension temporelle est également prise en compte dans cette définition (Brühl, 2018). Elle renvoie à une équité intergénérationnelle qui est justifiée par l'éthique contractuelle (contrat entre les générations). Le devoir d'adopter un comportement respectueux du climat gagne ainsi en importance.

La position de l'ASE

L'ASE reconnaît l'urgence de s'engager pour un comportement respectueux du climat ; elle évaluera soigneusement ses possibilités d'action aux niveaux méso et macro, et mettra en œuvre les mesures

correspondantes. En outre, l'ASE sensibilise ses collaboratrices, ses collaborateurs et ses membres à la thématique de la Santé Planétaire et aux possibilités d'action individuelles (niveau micro).

De même, l'ASE est consciente que le thème de la Santé Planétaire exige des solutions globales. Les changements climatiques vont également modifier les champs d'occupations des personnes et des groupes de population. Il faut s'attendre à une augmentation des mouvements migratoires importants, qui auront également des répercussions sur nos structures sociales. Cela nous placera à notre tour devant de nouveaux défis dans le cadre de la compréhension de la santé - tant dans le domaine de la santé publique qu'au niveau individuel - et exigera un dialogue interculturel. Dans son identité, l'ASE se concentre sur les occupations significatives pour les client-e-s. Cette focalisation englobe explicitement les occupations qui ne sont pas bénéfiques pour la santé au sens biomédical du terme (autodestructrices). Selon le modèle de santé biopsychosocial actuel, les occupations autodestructrices ou socialement indésirables doivent être examinées de plus près dans le cadre de l'ergothérapie et, le cas échéant, poursuivies si elles sont significatives pour les client-e-s et justifiables du point de vue de l'ergothérapeute (p. ex. fumer).

Dans le cadre de la relation thérapeutique, l'ASE défend la position selon laquelle celle-ci ne doit pas être mise en danger par la valorisation et/ou la dévalorisation d'activités significatives pour les client-e-s. L'ergothérapie doit permettre à ses client-e-s, dans un espace de confiance, de nommer des occupations socialement indésirables comme étant significatives pour eux, sans subir de conséquences négatives de la part de l'ergothérapeute. Cette approche est conforme au code éthique de la WFOT (article 2) ainsi qu'au code de déontologie de l'ASE (article 2.1.4). Selon ce code, les ergothérapeutes sont tenu-e-s de toujours intégrer les valeurs, les conditions d'existence et les possibilités de participation active des client-e-s dans les activités et les traitements ergothérapeutiques. L'autonomie des client-e-s et leurs décisions basées sur une information suffisante et compréhensible doivent être respectées à tout moment.

Il n'est pas question de priver les client-e-s d'occupations ni de ne pas respecter leur autonomie par des décisions de traitement paternalistes prises par l'ergothérapeute.

Cette attitude rejoint le principe directeur 2 formulé par la WFOT, qui demande que « l'ergothérapeute prenne conscience de son rôle dans la réduction de l'empreinte écologique dans son propre contexte professionnel et travaille activement avec les client-e-s pour les aider à développer un style d'occupations de vie sain et durable lorsqu'ils expriment le souhait de réduire leur empreinte écologique » (WFOT, 2018, p.23f)

Comme jusqu'à présent, il faut décider au cas par cas à partir de quel moment il n'est plus raisonnable pour un-e ergothérapeute de traiter quelqu'un en raison de conflits de valeurs profonds. En principe, l'accomplissement du devoir de promouvoir le bien-être des client-e-s est considéré comme raisonnable tant que rien d'équivalent sur le plan moral ne doit être sacrifié. Pour répondre à la question de l'exigibilité, il faut donc évaluer ce qui est considéré comme "moralement équivalent". (Wallimann-Helmer & Keller, 2018).

Conclusion

Sur la base de ce qui précède, l'ASE soutient et suit les possibilités d'action au niveau de la structure du cabinet et de l'association (niveau méso), mais pas l'intervention dans la relation thérapeutique (niveau micro), à moins que celle-ci ne contribue à un meilleur équilibre occupationnel des client-e-s. L'ASE accorde actuellement plus d'importance au respect de l'autonomie des client-e-s qu'à l'obligation morale des client-e-s d'agir dans le sens du concept de « Santé Planétaire ».

Littérature

Brühl, R. (2018). Corporate Social Responsibility – Die Ethik der gesellschaftlichen Verantwortung und ihre Umsetzung. Vahlen Verlag, München.

Fédération des médecins suisses (FMH) (2021). Santé Planétaire : stratégie du corps médical suisse sur les possibilités d'action concernant le changement climatique. <https://www.fmh.ch/files/pdf26/20210819-sante-planetaire-strategie-du-corps-medical-suisse-sur-les-possibilites-d-action-concernant-le-changement-climatique.pdf>; dernier accès le 11.05.2023

Göbel, E. (2017). Unternehmensethik – Grundlagen und praktische Umsetzung. 5. Auflage. UVK Verlagsgesellschaft mbH, Konstanz und München.

Lafond, V. & Drolet, M.-J. (2021). Les pratiques professionnelles durables d'ergothérapeutes du Québec. In: Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie. Vol. 7 (2). [Doi :10.13096/rfre.v7n2.198](https://doi.org/10.13096/rfre.v7n2.198)

Morris, K. (2021). Occupational engagement in forensic settings : exploring the occupational experiences of men living within a forensic mental health unit . In: R. Twinley (Ed.), Illuminating the dark side of occupation – international perspectives from occupational therapy and occupational science (p. 122-129).

Twinley, R. (2021). The dark side of occupation. In: R. Twinley (Ed.), Illuminating the dark side of occupation – international perspectives from occupational therapy and occupational science (p. 1-13).

Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM). (2019). Développement durable du système de santé. Swiss Academies Communications 14(2). <https://www.samw.ch/fr/Publications/Feuilles-de-route.html>; dernier accès le 11.05.2023

Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM). (2022). Pour des services de santé suisses durables dans les limites planétaires. Swiss Academies Communications 17(4). <https://www.samw.ch/de/Publikationen/Positionspapiere.html>; dernier accès le 11.05.2023

Wallimann-Helmer, I. & Keller, M. (2018). Ethik für medizinische Berufe – Reflexionshilfe zur Analyse ethischer Konfliktsituationen. Versus Verlag AG, Zürich.

World Federation of Occupational Therapists (WFOT). (2018). Sustainability Matters : Guiding Principles for Sustainability in Occupational Therapy Practice, Education and Scholarship. <https://wfot.org/resources/wfot-sustainability-guiding-principles>; dernier accès le 28.07.2023